



SALLES D'ANGLES / ANGEAC-CHAMPAGNE
GENSAC LA PALLUE / GENTÉ / ST FORT S/NÉ
SAMEDI 6 DECEMBRE

8 h 30 : Départ de la **salle des fêtes de St Fort sur le Né** pour la 1ère étape de la marche
(3 € la participation) - *Se munir de votre gilet jaune de sécurité*

10 h 00 : Casse-croûte à la **salle Rémy Piron d'Angeac-Champagne**
offert par les Municipalités d'Angeac-Champagne et de Genté



10 h 30 : Départ de la 2ème étape de la marche pour un retour à la **salle des fêtes de St Fort sur le Né**

12 h 30 : Déjeuner à «**Le Grand Marais**» **salle polyvalente de Gensac la Pallue :**
(15 € le repas)

Apéritif offert par la Municipalité de Gensac la Pallue

Dessert offert par les Municipalités de Salles d'Angles et de St Fort sur le Né

Inscriptions obligatoires avant le samedi 29 novembre auprès de :

- Corine Peyrelade : 06.59.15.55.02
- Corinne Bauré-Boutholeau : 06.99.84.85.04

Tirage de la tombola à la fin du repas (les tickets seront en vente avant et pendant le repas)



(1 € le ticket)

Les organisateurs comptent sur votre présence pour cette manifestation de solidarité et vous en remercient d'avance.